

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Barnston-Ouest, tenue au centre communautaire, 2081 Chemin de Way's Mills, le 3 octobre 2011, à 19h35 présidée par son honneur madame la Maire Ghislaine Leblond à laquelle assistaient les conseillers:

Monsieur Johnny Pizar, Monsieur Richard D'Amour,
Monsieur Robert Coppenrath, Monsieur Serge Tremblay,
Madame Julie Grenier, Monsieur Jean-Pierre Pelletier

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit:

1) Ouverture de la séance ordinaire du 3 octobre 2011.

Madame la Maire souhaite la bienvenue, et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance.

11 10 154

2) Adoption de l'ordre du jour du 3 octobre 2011

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour, et il est résolu;**

Que l'ordre du jour du 3 octobre 2011, soit adopté tel que présenté en y ajoutant les points suivants :

- 6.7 Demande du Club de motoneige Trois-Villages relativement à la signalisation sur le chemin Haskell
- 8.3 Accotements des chemins asphaltés

- 1.- **Ouverture**
Prière et mot de bienvenue du maire
- 2.- **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2011.**
- 4.- **Première période de questions**
- 5.- **Suivi de la dernière assemblée.**
 - 5.1 Coût des lampadaires, branchement et installation – chemin Madore et intersection chemin Roy Nord et route 141
- 6.- **Correspondance.**
 - 6.1 Recommandation du comité consultatif urbanisme
 - 6.1.1 concernant la demande du 30 août 2011 de Jane et Robert Coppenrath – révision de la zone non-agricole (exclusion-inclusion)
 - 6.1.2 demande 2011-04
 - 6.1.3 demande 2011-05
 - 6.2 Programme conjoint de protection civile
 - 6.3 Patinoire Kingscroft
 - 6.4 Demande d'appui pour la tenue de la 7^e édition du Shazamfest (juillet 2012) par le président, Ziv Przytyk et demande de commandite
 - 6.5 Dépôt du projet « Orson Wheeler » et demande de soutien à la demande du financement auprès du Programme de diversification économique de la MRC de Coaticook par le Comité Patrimoine et Culture de Barnston-Ouest
 - 6.6 Mandat général – serv professionnels pour l'année 2012 par Martel Brassard Doyon senc
 - 6.7 Demande du Club de motoneige Trois-Villages relativement à la signalisation sur le chemin Haskell
- 7.- **Rapport des élus**
 - 7.1 Rapport de madame la Maire, sur la activités à la MRC de Coaticook et autres comités
 - 7.2 Rapport des conseillers
- 8.- **Rapport de l'inspecteur municipal et voirie.**
 - 8.1 Dépôt du rapport mensuel
 - 8.2 Lignage des rues
 - 8.3 Accotements des chemins asphaltés

9.- Rapport de la secrétaire-trésorière.

- 9.1 Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment et environnement
- 9.2 Dépôt du rapport mensuel de la directrice générale
- 9.3 Cédules des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2012
- 9.4 Résultat de l'appel d'offres sur invitation pour le sel à déglacage
- 9.5 Déneigement du stationnement – centre communautaire

10.- Trésorerie.

- 10.1 Dépôt des listes : comptes payés, dép incompressibles et comptes à payer

11.- Divers.

12.- Deuxième période de questions

13.- Levée de la séance ordinaire.

Adoptée à l'unanimité.

11 10 155

3) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2011.

Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar, Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu ;

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2011, soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

4) 1^{ère} PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques contribuables sont présents et questionnent madame la Maire sur les sujets suivants : 7^e édition du Shazamfest, chemin Lyon partie du chemin considéré « chemin de colonisation » et travaux en cours.

5.1) Coût des lampadaires, branchement et installation – chemin Madore et intersection du chemin Roy Nord et route 141

L'estimation des coûts d'installation et de branchement est attendue par Hydro-Québec.

Avant la discussion du point 6.1.1, le conseiller Robert Coppenrath fait part aux membres du conseil de son intérêt personnel au sujet suivant portant sur la « Demande du 30 août 2011 de Jane et Robert Coppenrath – révision de la zone non-agricole (exclusion-inclusion) », donc il mentionne qu'il s'abstiendra de participer aux discussions, ainsi qu'au vote, s'il y a lieu.

11 10 156

6.1.1) Demande du 30 août 2011 de Jane et Robert Coppenrath – révision de la zone non-agricole (exclusion-inclusion)

Attendu que par sa résolution #11-09-137, le conseil municipal a mandaté le comité consultatif urbanisme (CCU) afin d'étudier ladite demande et d'émettre ses recommandations ;

Attendu qu'en date du 15 septembre 2011, les membres du CCU prennent connaissance de la lettre de Jane et Robert Coppenrath demandant à la municipalité de réviser la zone non-agricole du lot 4K-p et de la zone agricole permanente du lot 4P-p du rang 5, et prennent en considération qu'une demande similaire avait été présentée au conseil municipal en 2008 et refusée par sa résolution #08-04-077.

Attendu que sept arguments principaux justifient la présente demande d'exclusion-inclusion et que le CCU analyse les avantages et les désavantages reliés à ce dossier, à savoir :

AVANTAGES :

Premièrement, les membres du conseil doivent avoir une vision à long terme pour la municipalité tant qu'à son développement et ceci pour les prochains 10 ans.

L'échange demandé renforcerait le pôle actuel (église, centre communautaire) et lui donnerait une structure urbaine.

La demande donnerait la possibilité de construction d'environ 5-6 résidences et ceci sans aucun déboisement.

La demande donnerait l'opportunité au Comité Patrimoine et Culture de réaliser leur projet « d'Orson Wheeler »

L'échange favorisera la zone agricole en l'augmentant de 3 hectares.

DÉSAVANTAGES :

La première demande en 2008 avait été refusée par la municipalité, car le terrain est situé en zone active et prospère pour l'agriculture, cette situation reliée à l'agriculture ne semble pas avoir été modifiée.

Attendu que les membres du Comité consultatif en urbanisme recommandent à la majorité au conseil municipal d'appuyer la demande d'exclusion-inclusion de Jane et Robert Coppenrath ;

Attendu que le conseil municipal prend en considération les recommandations du CCU ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ :

	NOM	VOTE
Conseiller no 1	Johnny Pizar	POUR
Conseiller no 2	Richard D'Amour	POUR
Conseiller no 3	Robert Coppenrath	Ne vote pas
Conseiller no 4	Serge Tremblay	CONTRE
Conseillère no 5	Julie Grenier	POUR
Conseiller no 6	Jean-Pierre Pelletier	POUR
RÉSULTAT	1 CONTRE	4 POUR

Que le conseil municipal, à la majorité, accepte d'appuyer la demande de Jane et Robert Coppenrath pour les raisons ci-haut mentionnées.

Adoptée à la majorité.

11 10 157

6.1.2) Recommandation du comité consultatif en urbanisme (CCU) – demande #2011-04

Attendu la demande de permis afin de couper un arbre mort devenu dangereux situé au 2064 chemin Ball Brook (Église l'Épiphanie) dont l'immeuble est situé dans la zone patrimoniale visée par le règlement #216, ;

Attendu que les membres du CCU ont étudié ladite demande en date du 15 septembre dernier, et en recommandent son approbation ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,

Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu ;

Que le conseil municipal approuve la demande #2011-04, tel que recommandée par le CCU.

Adoptée à l'unanimité.

11 10 158

6.1.3) Recommandation du comité consultatif en urbanisme (CCU) – demande #2011-05

Attendu la demande de permis afin d'agrandir un hangar existant afin d'y ajouter « un abri pour le bois », par le propriétaire du 2110 chemin Way's Mills, dont l'immeuble est situé dans la zone patrimoniale visée par le règlement #216 ;

Attendu que les membres du CCU ont étudié ladite demande en date du 15 septembre dernier, et en recommandent son approbation, car elle respecte les critères d'évaluation adoptés par le conseil municipal ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,

Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu ;

Que le conseil municipal approuve la demande #2011-05, tel que recommandée par le CCU.

Adoptée à l'unanimité.

6.2) Programme conjoint de protection civile

Les membres du conseil ne désirent pas adhérer à ce programme.

11 10 159

6.3) Approvisionnement en eau pour la patinoire à Kingscroft

Attendu la résolution #11-09-144 autorisant la dépense afin d'acquérir un réservoir en plastique qui sera enfoui afin d'avoir la quantité d'eau nécessaire à l'arrosage de la patinoire à Kingscroft ;

Attendu qu'il y a lieu de réviser le montant alloué étant donné les coûts réels ;

POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ;

Que le conseil municipal autorise la dépense totale de 2500\$, plus les taxes applicables pour le dossier de la patinoire.

Adoptée à l'unanimité.

11 10 160

6.4.1) Demande d'appui pour la tenue de la 7^e édition du « Shazamfest » (27, 28, 29 juillet 2012) par le président, Ziv Przytyk

Attendu la demande de Shazamfest, organisme à but non-lucratif, représenté par monsieur Ziv Przytyk de tenir pour la 7^e année un festival de musique, d'acrobates, artistes et danseurs en juillet prochain, sur sa propriété située sur le chemin Way's Mills, soit le 2B partie rang 3 et ceci les 27, 28 et 29 juillet 2012 ;

Attendu le règlement numéro 162 concernant les nuisances, article 4 intitulé Spectacle et musique, qui mentionne que le conseil municipal doit autoriser la tenue d'une telle activité par résolution, et que l'activité ne doit pas être récurrente et régulière ;

Attendu que monsieur Przytyk engagera des professionnels quant à la sécurité, obtiendra les permis nécessaires pour les boissons alcoolisées, les droits nécessaires reliés aux artistes invités, obtiendra également l'accord de ses voisins relativement aux bruits y découlant et informera sa compagnie d'assurances ;

Attendu que la municipalité fera part à la sûreté du Québec de la tenue de l'évènement et en fera la promotion via son journal local, ainsi que le prêt de

bacs à recyclage et compost ou tout aide technique nécessaire et disponible ;

Attendu que la tenue de cet évènement culturel se tient dans notre municipalité depuis 7 ans, est l'initiative d'un jeune de chez-nous et offre un attrait touristique diversifié en culture de qualité réunissant des gens de tous les milieux;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,

Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu;

Que le conseil municipal appuie la tenue de la 7^e édition du Shazamfest en 2012 selon ladite demande et ceci aux conditions ci-haut mentionnées.

Adoptée à l'unanimité.

11 10 161

6.4.2) Demande d'aide financière 2012 – Shazamfest

Il est proposé par le conseiller Robert Coppenrath,

Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;

Que le conseil municipal accepte de verser la somme de 250\$ tel qu'indiqué au plan de visibilité de l'organisme à but non lucratif, et ceci pour l'année 2012.

Adoptée à l'unanimité

11 10 162

6.5) Projet « Orson Wheeler » et demande de soutien à la demande du financement auprès du Programme de diversification économique de la MRC de Coaticook par la Comité Patrimoine et Culture de Barnston-Ouest

Attendu que les membres du conseil ont pris connaissance du document expliquant le projet présenté par le Comité Patrimoine et Culture de Barnston-Ouest ;

Attendu que le Conseil municipal reconnaît que la culture et la mise en valeur du patrimoine peuvent constituer une source de diversification économique pour la Municipalité;

Attendu que le territoire municipal comprend de nombreux témoins architecturaux et paysagers de la vie des pionniers;

Attendu que de nombreux résidents de Barnston-Ouest sont eux-mêmes reconnus comme des artistes, peintres, sculpteurs et écrivains, de grande qualité;

Attendu que les membres du Conseil reconnaissent l'apport indéniable d'Orson Wheeler, un fils de Barnston-Ouest, à vie culturelle québécoise et canadienne;

Attendu que le projet intitulé « Le centre-atelier Orson Wheeler », se veut un centre de perfectionnement, d'interprétation et de diffusion sur la vie culturelle, des pionniers dans les Cantons-de-l'Est;

Attendu que le Comité Patrimoine et Culture de Barnston-Ouest désire obtenir le soutien de la municipalité afin de présenter ledit projet au Comité régional de diversification et développement pour fin d'aide financière, afin de réaliser :

- 1) Étude d'opportunité, de faisabilité et de développement du concept d'un centre-atelier de perfectionnement, d'interprétation et de diffusion sur la vie des pionniers dans les Cantons-de-l'Est ;
- 2) Étude architecturale et structurale de la maison Wheeler et son

déménagement en totalité ou en partie.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,

Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;

Que la municipalité, par cette résolution, appuie le projet « Orson Wheeler » qui sera présenté par le Comité Patrimoine et Culture de Barnston-Ouest au Comité régional de diversification et développement pour fin d'aide financière dans l'élaboration desdites études.

Adoptée à l'unanimité.

11 10 163

6.6) Mandat général – au cabinet Martel, Brassard, Doyon snc - avocats

Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,

Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu;

Que le conseil municipal autorise les représentants de la municipalité à recourir aux services du cabinet Martel, Brassard, Doyon snc au besoin pour la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 selon les termes de l'offre de services du 27 septembre 2011.

Adoptée à l'unanimité.

11 10 164

6.7) Résolution – Club de motoneiges des 3 Villages, signalisation

Attendu la correspondance du Club de motoneiges des 3 Villages relativement à la signalisation indiquant la traverse des motoneiges sur le chemin Haskell ;

Attendu que ladite signalisation sur les chemins municipaux relève de la responsabilité municipale ;

Attendu que l'inspecteur municipal en a fait la vérification, et que ladite signalisation est présente et adéquate ;

Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,

Appuyé par le conseiller Johnny Pizar et il est résolu ;

Que la municipalité envoie copie de ladite résolution au Club, afin de leur confirmer que la signalisation sur ledit chemin est conforme.

Adoptée à l'unanimité.

7.1) Rapport de madame la Maire, rapport des activités à la MRC de Coaticook, et autres.

Madame la maire fait part au conseil de ses diverses activités.

7.2) Rapport des conseillers:

Les conseillers énumèrent leurs activités du mois.

8.1) Rapport de l'inspecteur municipal

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de septembre 2011.

11 10 165

8.2) Lignage de rue (chemin Madore)

Attendu la demande de prix auprès de la firme Dura-Lignes afin de tracer les lignes sur le chemin Madore ;

**Il est proposé par le conseiller Robert Coppenrath,
Appuyé par le conseiller Johnny Pizar et il est résolu ;**

Que le conseil municipal octroie le contrat de lignage du chemin Madore à la firme Dura-Lignes au coût de 1 922.70\$, plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité.

11 10 166

8.3) Travaux de voirie – accotements des chemins

Attendu qu'il y a lieu de procéder à la mise à niveau des accotements des chemins Madore, Ball Brook et Hunter suite aux travaux d'asphaltage effectués le mois dernier;

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu ;**

Que le conseil municipal octroie le contrat à l'entreprise Sciedan enr pour une dépense maximale de 2 500\$ plus les taxes.

Que le conseil municipal autorise également les dépenses relatives au gravier ainsi qu'à son transport, qui seront nécessaires aux travaux de mise à niveau des accotements.

Adoptée à l'unanimité.

9.1) Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de septembre 2011.

9.2) Rapport de la directrice générale

Dépôt du rapport mensuel de la directrice général sur les frais de déplacement du mois de septembre 2011.

11 10 167

9.3) Cédule des séances ordinaires du conseil municipal–année 2012

Attendu que le conseil municipal doit établir avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires en fixant le jour et l'heure, à savoir :

Lundi, le 09 janvier 2012 à 19h30
Lundi, le 06 février 2012 à 19h30
Lundi, le 05 mars 2012 à 19h30
Lundi, le 02 avril 2012 à 19h30
Lundi, le 07 mai 2012 à 19h30
Lundi, le 04 juin 2012 à 19h30
Mardi, le 03 juillet 2012 à 19h30
Lundi, le 06 août 2012 à 19h30
Lundi, le 10 septembre 2012 à 19h30
Lundi, le 01 octobre 2012 à 19h30
Lundi, le 05 novembre 2012 à 19h30
Lundi, le 03 décembre 2012 à 19h30

Attendu que lesdites séances ordinaires ont lieu au centre communautaire situé au 2081 chemin Way's Mills à Barnston-Ouest;

**POUR CES MOTIFS,
Il est proposé par le conseiller Richard D'Amour,
Appuyé par le conseiller Robert Coppenrath ;**

Que le conseil municipal par cette résolution approuve ladite cédule des séances ordinaires pour l'année 2012.

Adoptée à l'unanimité.

11 10 168

9.2) Résultat des soumissions pour la fourniture de 160TM de sel à déglacage

Attendu que la municipalité a invité cinq (5) entreprises à soumissionner pour la fourniture de 160TM de sel à déglacage, à savoir :

Sifto, Cargill, Sel Warwick, Mines Seleine, Transport Marcel Morin.

Attendu que les soumissions devaient être reçues au plus tard le 3 octobre, 11h, et que trois (3) des entreprises invitées ont soumissionné, à savoir :

compagnie	prix avec livraison/ TM	prix sans livraison/TM
a) Sifto	97.97\$	N/D
b) Sel Warwick	99.49\$	N/D
c) Mines Seleine	101.24\$	86.00\$

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,

Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier il est résolu;

Que la municipalité octroie le contrat de fourniture de 160TM de sel à déglacage, avec transport, au plus bas soumissionnaire, soit Sifto au coût de 97.97\$/TM avec livraison, plus les taxes applicables.

Que la municipalité demande à la compagnie Sifto, de favoriser les camionneurs de notre municipalité afin d'effectuer le transport.

Adoptée à l'unanimité.

11 10 169

9.5) Déneigement 2011-2012 – stationnement centre communautaire

Attendu le coût du déneigement 2011-2012 par monsieur Malcom Wallis est basé sur le fait que le pont actuellement fermé pour sa reconstruction sur le chemin Way's Mills soit terminé ou non, pour la période hivernale, à savoir :

-Si le pont est fermé 1 350\$ plus les taxes applicables, 30\$ par sablage

-Si le pont est réouvert 1 200\$ plus les taxes applicables, 30\$ par sablage

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier,

Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu;

Que par cette résolution, le conseil municipal confie le contrat de déneigement du stationnement au centre communautaire à monsieur Malcom Wallis pour la saison 2011-2012, au coût maximal de 1350\$, plus 30\$/sablage plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité.

11 10 170

10.1) Dépôt des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

Attendu que la directrice générale a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A) Comptes payés au 12 septembre- #11-09-151 16 439.07\$

B) Dépenses incompressibles 9 231.52\$

C)	Salaires septembre	7 083.50\$
D)	Comptes à payer au 3 octobre 2011	75 316.36\$

Attendu que la directrice générale met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D;

À CES CAUSES,

Il est proposé par le conseiller Richard D'Amour,

Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier et il est résolu;

D'autoriser la directrice générale à procéder au paiement des comptes à payer (D) au montant de 75 316.36\$, tel que présenté aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité.

12) 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques contribuables sont présents et questionnent Madame la Maire sur le sujet des motoneiges.

11 10 171

13) Levée de la séance ordinaire du 3 octobre 2011

Il est proposé par le conseiller Robert Coppenrath,

Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier et il est résolu ;

Que la séance soit levée, il est 21h55.

Adoptée à l'unanimité.

MAIRE

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SEC-TRÉSORIÈRE